



Formations Syndicales

2023



LA FORMATION SYNDICALE : POUR COMPRENDRE ET AGIR

Gagner des luttes, résister, revendiquer, proposer des alternatives crédibles, négocier, mener la bataille des idées, convaincre les salariés de rejoindre la CGT : Pour mener à bien ce **tour de force** quotidien réalisé par des milliers de militants CGT, la formation est indispensable.

Personne ne naît avec un drapeau CGT dans la main, tout s'apprend !

Personne n'a la « science infuse », d'autant plus que l'environnement économique, social et juridique évolue en permanence, si bien qu'il est normal qu'un militant CGT doive se former TOUT AU LONG de sa vie militante.

Alors que les dirigeants d'entreprise, les employeurs, DRH et autres contradicteurs avec qui nous devons discuter suivent eux-mêmes des formations de haut niveau pour défendre leurs intérêts, notre engagement CGT exige que la **formation syndicale** soit placée **au cœur de l'activité** régulière de tout syndicat.

La Fédération fait de la question de la formation syndicale une **priorité**, et met tout en œuvre pour proposer une offre de formation de très haute qualité, dans l'objectif de perpétuer une CGT de **combat**, crédible et consciente de la **lutte des classes** permanente dans l'entreprise. Et même si l'expérience du terrain est irremplaçable, **sans formation**, les élus, les militants, les syndiqués n'ont pas toutes les armes indispensables pour mener à bien leur activité.

Chaque syndicat doit définir un programme permanent de formation.

L'offre fédérale de formation comprend deux dimensions :

- Des formations syndicales « de fond », dits « modules **longs** » qui durent 5 jours, dans les domaines du CSE, du CSSCT, ainsi que les stages syndicaux pour former les militants : vous trouverez ces formations en début de catalogue.

- Des formations **courtes** de 1 à 2 jours sur des sujets spécifiques et ciblés, qui permettent d'avoir les éléments nécessaires sur les sujets précis abordés.

Pour chaque thème, une session annuelle est prévue à Montreuil.

Chaque formation peut aussi être réalisée au plus près des syndicats, sur les territoires : contacter la Fédération pour l'organiser. Une session comprend entre 8 et 16 stagiaires. En deçà de 8 inscrits, la session peut être annulée faute de participants (Vous serez alors prévenus) ; au-delà de 16, une autre date sera proposée au cas par cas.

Pour toute formation, l'inscription auprès de la Fédération est OBLIGATOIRE (voir page suivante).

Quand une participation financière est indiquée, elle ne couvre que les frais **pédagogiques**, qui correspondent non seulement à l'organisation matérielle de la session de formation, mais aussi à la mobilisation par la FNIC-CGT de moyens politiques et administratifs pour la préparation, le déroulement des stages et la conception des contenus.

La demande de participation financière ne doit **pas** être **bloquante** pour s'inscrire à un stage syndical.

En cas de problème, pas d'hésitation pour contacter votre Fédération au 01.84.21.33.00.

A la fin du document se trouvent les **modèles de lettres** et la **procédure** fédérale pour une demande de prise en charge du maintien du salaire, dans le cadre d'un CFESS (congé de formation économique, sociale et syndicale).



CALENDRIER FEDERAL

2023

JANVIER			FÉVRIER			MARS			AVRIL			MAI			JUIN		
D 1	1	Jour de l'an	M 1			M 1			S 1			L 1		Fête du Travail	J 1		22
L 2			J 2		5	J 2		9	D 2			M 2			V 2		
M 3			V 3			V 3			L 3			M 3			S 3		
M 4			S 4			S 4			M 4			J 4		18	D 4		o
J 5		1	D 5			D 5			M 5		14	V 5		o	L 5		
V 6		o	L 6			L 6			J 6		o	S 6			M 6		
S 7			M 7			M 7		o	V 7			D 7			M 7		
D 8			M 8		CSE	M 8			S 8			L 8		Victoire 1945	J 8		23
L 9			J 9		6	J 9		10	D 9		Pâques	M 9			V 9		
M 10			V 10			V 10			L 10			M 10			S 10		o
M 11			S 11			S 11			M 11			J 11		19	D 11		
J 12		2	D 12			D 12			M 12			V 12		o	L 12		
V 13			L 13		o	L 13			J 13		o	S 13			M 13		
S 14			M 14			M 14			V 14			D 14			M 14		CSE
D 15		o	M 15			M 15		o	S 15			L 15			J 15		24
L 16			J 16		7	J 16		11	D 16			M 16			V 16		
M 17			V 17			V 17			L 17			M 17			S 17		
M 18			S 18			S 18			M 18			J 18		Ascension 20	D 18		
J 19		3	D 19			D 19			M 19		16	V 19		o	L 19		
V 20			L 20		o	L 20			J 20		o	S 20			M 20		
S 21			M 21			M 21		o	V 21			D 21			M 21		
D 22			M 22			M 22		NIVEAU 1	S 22			L 22			J 22		25
L 23			J 23		8	J 23		12	D 23			M 23			V 23		
M 24			V 24			V 24			L 24			M 24			S 24		
M 25			S 25			S 25			M 25			J 25		21	D 25		
J 26		4	D 26			D 26		heure d'été +1h	M 26		CSSCT	17	V 26		L 26		o
V 27			L 27		o	L 27			J 27		o	S 27			M 27		
S 28		o	M 28			M 28			V 28			D 28		Pentecôte	M 28		
D 29									M 29		o	S 29			J 29		26
L 30									J 30		13	D 30			M 30		
M 31									V 31			M 31					

Zone A : Caen, Clermont-Ferrand, Grenoble, Lyon, Montpellier, Nancy-Metz, Nantes, Rennes, Toulouse
 Zone B : Aix-Marseille, Amiens, Besançon, Dijon, Lille, Limoges, Nice, Orléans-Tours, Poitiers, Reims, Rouen, Strasbourg
 Zone C : Bordeaux, Créteil, Paris, Versailles

SF Secrétariat Fédéral
 SFE Secrétariat Fédéral Elargi
 CEF Comité Exécutif Fédéral
 CEC Commiss. exécut. confédérale
 CCN Comité confédéral national



JUILLET			AOÛT			SEPTEMBRE			OCTOBRE			NOVEMBRE			DÉCEMBRE		
S 1			M 1		o	V 1			D 1			M 1		Toussaint	V 1		
D 2			M 2			S 2			L 2			J 2		44	S 2		
L 3		o	J 3		31	D 3			M 3			V 3			D 3		
M 4			V 4			L 4			M 4			S 4			L 4		
M 5			S 5			M 5			J 5		40	D 5		o	M 5		o
J 6		27	D 6			M 6		o	V 6		36	L 6		o	M 6		NIVEAU 2
V 7			L 7			J 7		36	S 7			M 7			J 7		49
S 8			M 8		o	V 8			D 8			M 8			V 8		
D 9			M 9			S 9			L 9			J 9		45	S 9		
L 10		o	J 10		32	D 10			M 10			V 10			D 10		
M 11			V 11			L 11			M 11			S 11		Armistice 1918	L 11		o
M 12			S 12			M 12			J 12		41	D 12			M 12		
J 13		28	D 13			M 13			V 13			L 13			M 13		
V 14		Fête nationale	L 14			J 14		37	S 14		o	M 14			J 14		50
S 15			M 15		Assomption	V 15		o	D 15			M 15		CSE	V 15		
D 16			M 16		o	S 16			L 16			J 16		46	S 16		
L 17		o	J 17		33	D 17			M 17			V 17			D 17		
M 18			V 18			L 18			M 18		NIVEAU 1	S 18			L 18		
M 19			S 19			M 19			J 19		42	D 19			M 19		o
J 20		29	D 20			M 20			V 20			L 20		o	M 20		
V 21			L 21			J 21		38	S 21			M 21			J 21		51
S 22			M 22			V 22		o	D 22		o	M 22			V 22		
D 23			M 23		34	S 23			L 23			J 23		47	S 23		
L 24			J 24		o	D 24			M 24			V 24			D 24		
M 25		o	V 25			L 25			M 25			S 25			L 25		Noël
M 26			S 26			M 26			J 26		43	D 26			M 26		
J 27		30	D 27			M 27			V 27			L 27		o	M 27		o
V 28			L 28			J 28		39	S 28		o	M 28			J 28		52
S 29			M 29			V 29		o	D 29		heure d'hiver -1h	M 29			V 29		
D 30			M 30		35	S 30			L 30			J 30		48	S 30		
L 31			J 31		o				M 31						D 31		

Zone A : Caen, Clermont-Ferrand, Grenoble, Lyon, Montpellier, Nancy-Metz, Nantes, Rennes, Toulouse
 Zone B : Aix-Marseille, Amiens, Besançon, Dijon, Lille, Limoges, Nice, Orléans-Tours, Poitiers, Reims, Rouen, Strasbourg
 Zone C : Bordeaux, Créteil, Paris, Versailles

mise à jour du : 19 juillet 2022

SOMMAIRE



MODULES LONGS			
Stage syndical niveau 1 (mars & octobre 2023)	P. 5	Stage n° 8 : Le salaire socialisé	P. 18
Stage syndical niveau 2 (décembre 2023)	P. 6	Stage n° 9 : Formation d'animateurs	P. 19
Stage CSSCT (avril & septembre 2023)	P. 7	Stage n° 10 : Secrétaire du CSE	P. 20
Stage Comité Social Économique / CSE (février & juin 2023)	P. 8	Stage n° 11 : La base de données unique	P. 21
Stage CSE (novembre 2023)	P. 9	Stage n° 12 : Trésorier du CSE	P. 22
MODULES COURTS		Stage n° 13 : Santé/Sécurité au travail : les conceptions CGT	P. 23
Stage n° 1 : Accueil nouveau syndiqué(e)	P. 11	Stage n° 14 : L'accident du travail	P. 24
Stage n° 2 : Comment faire fonctionner un syndicat. Secrétaire de syndicat	P. 12	Stage n° 15 : La maladie professionnelle	P. 25
Stage n° 3 : Trésorier du syndicat	P. 13	Stage n° 16 : Les risques sociaux organisationnels, dits « RPS »	P. 26
Stage n° 4 : Délégué syndical	P. 14	Stage n° 17 : Santé et précarité : la sous-traitance	P. 27
Stage n° 5 : Communication orale, écrite	P. 15	Stage n° 18 : Les risques dits « industriels technologiques, majeurs »	P. 28
Stage n° 6 : Organisation d'un conflit. La grève	P. 16	Référents FNIC Régions	P. 30
Stage n° 7 : Les élections professionnelles	P. 17	Référents FNIC Départements	P. 31
		<i>Procédure et modèles de lettres d'absence</i>	P. 33-34
		<i>Bulletin d'inscription</i>	P. 35



STAGE SYNDICAL NIVEAU 1

Objectif :

- ◇ Acquérir une formation de base pour exercer une activité militante CGT dans l'entreprise.

Programme :

- ◇ **1er jour :** Accueil, le syndicalisme d'hier à aujourd'hui, le contexte économique et social actuel.
- ◇ **2e jour :** Les notions économiques essentielles. Nos revendications, de l'individuel au collectif. La grille de classifications.
- ◇ **3e jour :** Rôle et fonctionnement du syndicat. Les IRP, outils du syndicat.
- ◇ **4e jour :** L'activité syndicale. La bataille idéologique. La protection sociale.
- ◇ **5e jour :** Mise en commun des acquis, clôture.

Durée : 5 jours

Lieu : Montreuil + en régions
(nous consulter)

Date : **20 au 24/03/2023**

& 16 au 20/10/2023

INSCRIPTION OBLIGATOIRE (P. 35)

Pour qui :

Les syndiqués et nouveaux syndiqués CGT.

Niveau de connaissances préalables :

Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

STAGE SYNDICAL NIVEAU 2

Objectifs :

- ◇ Identifier et maîtriser les outils nécessaires à une activité syndicale CGT ;
- ◇ Construire et faire vivre une CGT efficace et combative.

Programme :

- ◇ **1er jour** : Accueil, présentation, les attentes. Évolutions économiques et sociales sur les 40 dernières années (mondialisation, crises financières, impact des choix politiques et capitalistes sur le monde du travail).
- ◇ **2e jour** : De la création de la valeur ajoutée à la crise du système capitaliste. Les politiques patronales. Les gouvernements au service du patronat.
- ◇ **3e jour** : Evolution du monde salarial, les classes sociales, la lutte de classe. La CGT, les structures, l'activité du syndicat et de ses responsables. La syndicalisation, en France et le syndicalisme international.
- ◇ **4e jour** : Le cahier de revendications, comment on le construit, on le fait voir avant, pendant et après les négociations, le droit et la liberté syndicale.
- ◇ **5e jour** : Bilan & évaluation du stage.

Durée : 5 jours

Lieu : Montreuil + en régions
(nous consulter)

Date : 4 au 8/12/2023

INSCRIPTION OBLIGATOIRE (P. 35)

Pour qui :

Les militants de la CGT, les responsables syndicaux.

Niveau de connaissances préalables :

Stage syndical niveau 1.

STAGE CSSCT

Objectifs :

- ◇ Connaître le rôle de la CSSCT, suite aux dernières évolutions législatives ;
- ◇ Exercer pleinement son mandat d'élu à la CSSCT ;
- ◇ Savoir réagir en cas d'accident du travail, en cas de maladie professionnelle ;
- ◇ Acquérir les notions de base de la prévention.

Programme :

- ◇ **1er jour** : Qu'est ce que le travail ? Travail/santé/prévention. Direction : bien différencier les rôles.
- ◇ **2e jour** : Droits et obligations.
- ◇ **3e jour** : Comment traiter syndicalement un accident ? Que faire en cas d'accident ? Les risques psychosociaux.
- ◇ **4e jour** : Comment identifier une maladie professionnelle ? Comment la faire reconnaître ? Que sont les troubles musculo-squelettiques ? La prévention.
- ◇ **5e jour** : Action revendicative. Évaluation du stage. Clôture.

Durée : 5 jours

Lieu^{*} : Montreuil (93)

Date : 24 au 28/04/2023

& 25 au 29/09/2023

INSCRIPTION OBLIGATOIRE (P. 35)

Pour qui :

Les membres ou futurs membres du CSE & CSSCT.

Niveau de connaissances préalables :

Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

Les frais pédagogiques, de déplacement, d'hébergement et de restauration sont couverts par l'employeur. De plus, les salaires sont maintenus et payés par l'employeur.

* Cette formation peut aussi être organisée en régions. Contactez la Fédération qui vous mettra en relation avec votre référent départemental FNIC-CGT.

STAGE LE COMITÉ SOCIAL ECONOMIQUE

Objectifs :

Aider les syndicats à :

- ◇ la transition des IRP vers le CSE ;
- ◇ comprendre la finalité des élections professionnelles, afin qu'elles soient utiles aux syndicats et à l'organisation dans son ensemble ;
- ◇ redéfinir leurs droits et prérogatives suite à la fusion des IRP ;
- ◇ formuler, expliquer, illustrer, proposer et défendre les principes qui ont régi et régissent encore notre participation aux fonctionnements des IRP que qu'en soit leur nom.

Programme :

- ◇ **1^{er} jour :** «*Mise en place du Comité Social Economique (CSE)*». Comment transformer le CSE en Comité de résistance face au diktat du capitalisme.
- ◇ **2^e jour :** «*Les élections professionnelles*». Pourquoi et comment réussir ses élections professionnelles ?
- ◇ **3^e jour & 4^e jour :** Les expertises comptables.
- ◇ **5^e jour :** - Le CSE, outil du syndicat
- Evaluation du stage.

Durée : 5 jours

Lieu* : Montreuil(93)

Date : **6 au 10/02/2023**

12 au 16/06/2023

INSCRIPTION OBLIGATOIRE (P. 35)

Pour qui :

Elus au CSE.

Niveau de connaissances préalables :

Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

Les frais pédagogiques, de déplacement, d'hébergement et de restauration sont pris en charge par le budget de fonctionnement du CSE. Les salaires sont maintenus et payés par l'employeur.

* Cette formation peut aussi être organisée en régions. Contactez la Fédération qui vous mettra en relation avec votre référent départemental FNIC-CGT.

STAGE LE COMITÉ SOCIAL ÉCONOMIQUE

Objectifs :

Aider les syndicats à :

- ◇ la transition des IRP vers le CSE ;
- ◇ comprendre la finalité des élections professionnelles, afin qu'elles soient utiles aux syndicats et à l'organisation dans son ensemble ;
- ◇ redéfinir leurs droits et prérogatives suite à la fusion des IRP ;
- ◇ formuler, expliquer, illustrer, proposer et défendre les principes qui ont régi et régissent encore notre participation aux fonctionnements des IRP que qu'en soit leur nom.

Programme :

- ◇ **1^{er} jour :** «*Mise en place du Comité Social Economique (CSE)*». Comment transformer le CSE en Comité de résistance face au diktat du capitalisme.
- ◇ **2^e jour :** «*Les élections professionnelles*». Pourquoi et comment réussir ses élections professionnelles ?
- ◇ **3^e & 4^e jour :** Les expertises comptables.
- ◇ **5^e jour :** - Le CSE, outil du syndicat
- Evaluation du stage.

Durée : 5 jours

Lieu* : Montreuil (93)

Date : **13 au 17/11/2023**

INSCRIPTION OBLIGATOIRE (P. 35)

Pour qui :
Elus au CSE.

Niveau de connaissances préalables :
Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

Les frais pédagogiques, de déplacement, d'hébergement et de restauration sont pris en charge par le budget de fonctionnement du CSE. Les salaires sont maintenus et payés par l'employeur.

* Cette formation peut aussi être organisée en régions. Contactez la Fédération qui vous mettra en relation avec votre référent départemental FNIC-CGT.



Stages modules courts

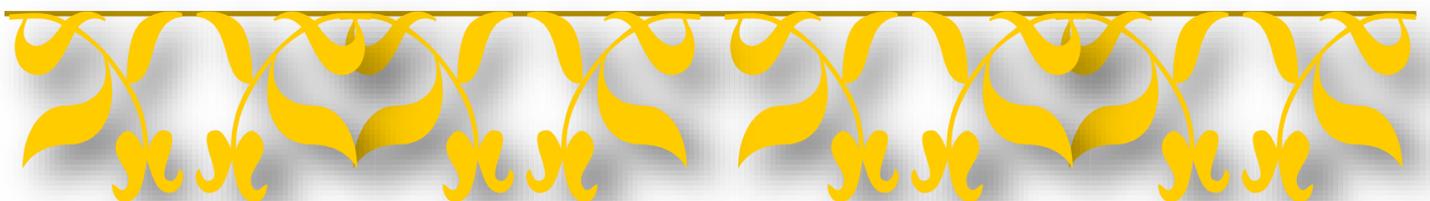


dispensés

en région



ou bien à Montreuil



Fiche
STAGE N°1

ACCUEIL NOUVEAU SYNDIQUÉ

Objectif :

Fournir aux syndicats les principes et outils pour une formation d'accueil aux nouveaux syndiqués.

Programme :

Le stage d'accueil comprend :

- ◇ Identité, valeurs et histoire de la CGT,
- ◇ Fonctionnement d'un syndicat CGT,
- ◇ Principes de fonctionnement des IRP.

Pour qui :

Nouveaux syndiqués.

Niveau de connaissances préalables :

Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

Durée : 1 jour

Lieu : Région

**Pour ce stage, merci de prendre contact
avec le référent de votre région.**

Fiche
STAGE N°2

COMMENT FAIRE FONCTIONNER UN SYNDICAT. SECRÉTAIRE DE SYNDICAT

Objectifs :

- ◇ Faire fonctionner un syndicat CGT ;
- ◇ Savoir animer une équipe syndicale ;
- ◇ Organiser et répartir le travail syndical ;
- ◇ Organiser les débats avec les salariés ;
- ◇ Préparer les réunions ;
- ◇ La formation syndicale.

Programme :

- ◇ Un syndicat, c'est quoi ?
- ◇ Les grandes règles de fonctionnement d'un syndicat. Droits et devoirs.
- ◇ Comment faire vivre un syndicat ?
- ◇ Le rapport aux salariés, la collecte des revendications, leur structuration, la lutte.
- ◇ Exemple d'une réunion de bureau syndical, de commission exécutive.- Le travail syndical.
- ◇ Liens entre mandats syndicaux et mandats électifs.
- ◇ Les structures de la CGT.

Pour qui :

Responsables du syndicat, Mandatés syndicaux, Secrétaire et secrétaire adjoint de syndicat.

Niveau de connaissances préalables :

Stage syndical niveau 1.

Durée : 1 jour

Lieu : Région

**Pour ce stage, merci de prendre contact
avec le référent de votre région.**

Fiche

STAGE N°3

TRESORIER DU SYNDICAT

Objectifs :

- ◇ Acquérir la maîtrise de la fonction de trésorier d'un syndicat CGT ;
- ◇ Connaître l'outil d'aide comptable FNIC-CGT.

Programme :

- ◇ Quelles sont les fonctions du trésorier. Les principes d'une politique financière CGT.
- ◇ Les obligations comptables d'un syndicat. Maîtriser l'outil informatique fédéral d'aide à la comptabilité syndicale.
- ◇ La syndicalisation, source de l'indépendance financière et politique du syndicat.
- ◇ La cotisation syndicale : A quoi ça sert. Son montant. Comment la prélever. Le régime fiscal de la cotisation.
- ◇ Le reversement des cotisations.
- ◇ Cogitiel et Cogetise : Deux outils complémentaires.
- ◇ Eléments pour établir un budget et construire une politique financière répondant aux objectifs et aux orientations du syndicat.

Pour qui :

Trésorier et trésorier adjoint de syndicat.

Niveau de connaissances préalables :

Stage syndical niveau 1.

Durée : 2 jours

Lieu : Région

**Pour ce stage, merci de prendre contact
avec le référent de votre région.**

Fiche

STAGE N°4

DELEGUE SYNDICAL

Objectifs :

- ◇ Maîtriser les éléments de base du rôle et des droits des délégués syndicaux ;
- ◇ Maîtriser les éléments de base de la négociation collective.

Programme :

- ◇ Être délégué syndical CGT, c'est quoi. Mandat et délégation de pouvoir.
- ◇ Comprendre comment est structurée la CGT.
- ◇ La désignation du délégué syndical, du délégué syndical central.
- ◇ Rôle du délégué syndical.
- ◇ Les moyens du délégué syndical.
- ◇ Principes CGT de la négociation collective.

Pour qui :

Délégué syndical, futur délégué syndical et délégué syndical central.

Niveau de connaissances préalables :

Stage syndical niveau 1.

Durée : 1 jour

Lieu : Région

**Pour ce stage, merci de prendre contact
avec le référent de votre région.**

Fiche
STAGE N°5

COMMUNICATION ORALE, ÉCRITE

Objectifs :

- ◇ Comprendre les principes d'une bonne expression orale ;
- ◇ Acquérir et perfectionner la communication écrite indispensable à un militant CGT.

Programme :

- ◇ Principes généraux de la communication écrite.
- ◇ Rédiger un tract, un communiqué de presse, un compte-rendu de réunion syndicale et de négociation, un PV de réunion d'instance et un courrier.
- ◇ Communication orale : prendre la parole en public et en réunion.
- ◇ Déjouer les pièges des médias en situation de crise.

Pour qui :

Tous les syndiqués et militants.

Niveau de connaissances préalables :

Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

Durée : 2 jours

Lieu : Région

**Pour ce stage, merci de prendre contact
avec le référent de votre région.**

Fiche
STAGE N°6

ORGANISATION D'UN CONFLIT LA GRÈVE

Objectif :

- ◇ La grève : Pourquoi ? Quand ? Comment ?

Programme :

- ◇ Pourquoi faire grève ?
- ◇ Les différentes expressions du rapport de forces. Négocier ou agir ?
- ◇ Bref historique de la grève.
- ◇ La grève et la question du droit. Bases juridiques actuelles.
- ◇ Comment organiser une grève (dont liens avec les structures CGT) :
 - ⇒ Préparation,
 - ⇒ Déclenchement,
 - ⇒ conduite,
 - ⇒ sortir de la grève.
- ◇ La grève vue de l'employeur.
- ◇ Grève et renforcement.

Pour qui :

Tous les syndiqués et militants.

Niveau de connaissances préalables :

Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

Durée : 1 jour

Lieu : Région

**Pour ce stage, merci de prendre contact
avec le référent de votre région.**

Fiche
STAGE N°7

LES ELECTIONS PROFESSIONNELLES

Objectifs :

- ◇ Comprendre le fonctionnement des élections pour les réussir ;
- ◇ Comment les préparer ;
- ◇ Négocier le protocole pré-électoral ;
- ◇ Assurer le dépouillement, calculer les résultats, rédiger le procès-verbal.

Programme :

- ◇ Des élections professionnelles : pour quoi faire ?
- ◇ Calendrier.
- ◇ Les listes de candidature.
- ◇ La propagande électorale.
- ◇ Le protocole d'accord pré-électoral.
- ◇ Les opérations de vote. Le vote électronique. Le vote par correspondance.
- ◇ Calculer les résultats.
- ◇ Rédiger et transmettre les procès-verbaux.
- ◇ Audience électorale et représentativité.
- ◇ Le contentieux électoral.

Pour qui :

Tous les syndiqués et les candidats aux élections professionnelles.

Niveau de connaissances préalables :

Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

Durée : 1 jour

Lieu : Région

**Pour ce stage, merci de prendre contact
avec le référent de votre région.**

Fiche
STAGE N°8

LE SALAIRE SOCIALISÉ

Objectifs :

- ◇ Maîtriser les questions relatives au salaire ;
- ◇ Savoir argumenter sur ses enjeux ;
- ◇ Comprendre la feuille de paie.

Programme :

- ◇ Son histoire.
- ◇ Ce qu'est le salaire. Ce qu'il "n'est pas".
- ◇ Savoir décrypter la grille fédérale.
- ◇ Le salaire est-il un coût ? Partage de la valeur ajoutée entre salaire et profit.
- ◇ Quelques rappels sur la feuille de paie.
- ◇ Pourquoi et comment augmenter les salaires ?

Pour qui :

Elus mandatés et militants CGT.

Niveau de connaissances préalables :

Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

Durée : 1 jour

Lieu : Région

**Pour ce stage, merci de prendre contact
avec le référent de votre région.**

Fiche
STAGE N°9

FORMATION D'ANIMATEURS

Objectif :

- ◇ Etre en capacité d'assurer l'animation des formations de la FNIC-CGT et la tenue de réunions.

Programme :

- ◇ Objectifs de formation du stage, progression pédagogique / Accueil en formation et ouverture de stage.
- ◇ Notre démarche pédagogique CGT.
- ◇ Préparer et animer un thème dans un stage.
- ◇ La communication dans l'animation d'un stage.
- ◇ Evaluations et clôture.

Durée : 1 jour

Lieu * : Montreuil (93)

Pour qui :

Les animateurs et futurs animateurs de stages syndicaux.

Niveau de connaissances préalables :

Exercice préalable d'une responsabilité syndicale.

* Cette formation peut aussi être organisée en régions. Contactez la Fédération qui se mettra en relation avec votre référent départemental FNIC-CGT.

Fiche
STAGE N°10

SECRÉTAIRE DU CSE

Objectifs :

- ◇ Bien connaître le fonctionnement du CSE ;
- ◇ Maîtriser l'ordre du jour, le procès-verbal ;
- ◇ Situer la place du Secrétaire du CSE ;
- ◇ Savoir animer le Comité d'Entreprise.

Programme :

- ◇ Rappel sur le CSE .
- ◇ Désignation du Secrétaire du CSE.
- ◇ La répartition des rôles : Secrétaire de CSE et autres membres, syndicat, président du CSE, salariés.
- ◇ Etablir l'ordre du jour.
- ◇ Animer une réunion.
- ◇ Rédaction et diffusion des procès-verbaux.
- ◇ Les moyens à disposition.
- ◇ Notions sur les activités sociales et culturelles.

Pour qui :

Elus CSE
Secrétaire ou futur secrétaire du CSE.

Niveau de connaissances préalables :

Stage CSE niveau 1.

Durée : 2 jours

Lieu : Région

**Pour ce stage, merci de prendre contact
avec le référent de votre région.**

Fiche
STAGE N°11

LA BASE DE DONNÉES UNIQUE (BDES)

Objectif :

- ◇ Comprendre et utiliser la base de données économiques et sociales.

Programme :

- ◇ La BDES et le rôle économique du CSE.
- ◇ La mise en place de la BDES.
- ◇ Le contenu de la BDES.
- ◇ L'accès aux informations. La confidentialité.
- ◇ Impact sur les informations / consultations du CSE / sur les expertises.
- ◇ Analyse et exploitation CGT des données de la BDES.

Durée : 1 jour

Lieu : Région

Pour qui :
Elus du CSE.

Niveau de connaissances préalables :
Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

**Pour ce stage, merci de prendre contact
avec le référent de votre région.**

Fiche
STAGE N°12

TRÉSORIER DU CSE

Objectifs :

- ◇ Identifier les missions du trésorier du CSE ;
- ◇ Acquérir les notions de base en trésorerie du CSE ;
- ◇ Gérer le budget de fonctionnement et d'activités sociales et culturelles.

Programme :

- ◇ Rappel sur le Comité d'Entreprise, ses prérogatives . Lien avec le syndicat.
- ◇ La répartition des rôles : Secrétaire de CSE, Trésorier, Syndicat, Président du CSE, salariés.
- ◇ Droits et obligations du CSE en matière financière. Transparence financière.
- ◇ Gérer politiquement un budget. Les règles en la matière.
- ◇ La comptabilité du Comité.
- ◇ Les moyens à disposition : délégation, formation, déplacement, expertise.

Pour qui :

Trésorier et trésorier adjoint du CSE.

Niveau de connaissances préalables :

Stage CSE niveau 1.

Durée : 1 jour

Lieu : Région

**Pour ce stage, merci de prendre contact
avec le référent de votre région.**

Fiche
STAGE N°13

SANTÉ/SÉCURITÉ AU TRAVAIL : LES CONCEPTIONS CGT

Objectifs :

- ◇ Identifier les différentes approches de santé et sécurité au travail ;
- ◇ Connaître les obligations légales et les responsabilités de l'entreprise ;
- ◇ Rôle et mission du CSSCT et CSE.

Programme :

- ◇ Différentes approches de la santé et de la sécurité au travail.
- ◇ Les nouvelles formes d'exploitation de la main d'œuvre.
- ◇ Les obligations de l'entreprise.
- ◇ Le statut et la mission du CSSCT en matière de santé au travail.

Pour qui :

Elus au CSE & CSSCT.

Niveau de connaissances préalables :

Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

Durée : 1 jour

Lieu : Région

**Pour ce stage, merci de prendre contact
avec le référent de votre région.**

Fiche
STAGE N°14

L'ACCIDENT DE TRAVAIL

Objectifs :

- ◇ Savoir ce qu'il faut faire en cas d'accident ;
- ◇ Déclarer un accident du travail ;
- ◇ Contrer les stratégies de camouflage et de contestation des employeurs ;
- ◇ Connaître les voies de recours.

Programme :

- ◇ Définition de l'accident de travail et l'accident de trajet.
- ◇ Comment traiter syndicalement un accident du travail.
- ◇ Le rôle des élus CSE et CSSCT.
- ◇ Les voies de recours.

Pour qui :

Les élus au CSE & CSSCT.

Durée : 1 jour

Lieu : Région

**Pour ce stage, merci de prendre contact
avec le référent de votre région.**

Fiche
STAGE N°15

LA MALADIE PROFESSIONNELLE

Objectifs :

- ◇ Identifier le contexte lié aux maladies professionnelles ;
- ◇ Rôle des IRP, les recours.
- ◇ Savoir déclarer une maladie professionnelle et suivre les dossiers ;

Programme :

- ◇ Son histoire.
- ◇ La définition de la maladie professionnelle. Le système des tableaux en France.
- ◇ La sous-déclaration et sous-reconnaissance massive, en rapport avec la réalité.
- ◇ Le circuit de déclaration.
- ◇ Les voies de recours.
- ◇ Le rôle des élus, le soutien aux victimes avec le syndicat.

Pour qui :

Les élus au CSE & CSSCT.

Durée : 1 jour

Lieu : Région

**Pour ce stage, merci de prendre contact
avec le référent de votre région.**

Fiche
STAGE N°16

LES RISQUES SOCIAUX ORGANISATIONNELS, DITS « RPS »

Objectif :

- ◇ Comprendre les risques psycho-sociaux pour une démarche CGT en la matière.

Programme :

- ◇ RPS, stress, harcèlement, souffrance, mal vivre au travail, de quoi parle-t-on ?
- ◇ L'obligation de l'entreprise et sa responsabilité.
- ◇ Le rôle des élus et du syndicat.
- ◇ L'accident du travail dans ce domaine.

Pour qui :

Les élus au CSE & CSSCT.

Niveau de connaissances préalables :

Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

Durée : 1 jour

Lieu : Région

**Pour ce stage, merci de prendre contact
avec le référent de votre région.**

Fiche
STAGE N°17

SANTÉ ET PRÉCARITÉ LA SOUS-TRAITANCE

Objectifs :

- ◇ Connaître les problématiques liés à la sous-traitance ;
- ◇ Comprendre et mettre en œuvre la démarche CGT sur la sous-traitance.

Programme :

- ◇ Les véritables motivations à sous-traiter.
- ◇ Les conséquences pour les conditions de travail, l'emploi stable, le droit d'expression, les accidents.
- ◇ Le droit d'intervention des élus vis-à-vis des sous-traitants et précaires.
- ◇ Les travailleurs détachés.
- ◇ Le plan de prévention. Les rôles des élus et du syndicat.
- ◇ Les obligations de formation des salariés d'entreprises sous-traitantes.
- ◇ Les dispositions particulières , dites « Bachelot » pour les établissements dits « SEVESO 2 ».
- ◇ Notre stratégie CGT.

Pour qui :

Les élus et DS.

Durée : 2 jours

Lieu : Région

**Pour ce stage, merci de prendre contact
avec le référent de votre région.**

Fiche
STAGE N°18

LES RISQUES DITS « INDUSTRIELS, TECHNOLOGIQUES, MAJEURS »

Objectifs :

- ◇ Maîtriser la problématique des risques industriels ;
- ◇ L'approche CGT sur la question.

Programme :

- ◇ Les installations classées à servitude d'utilité publique.
- ◇ Les différents acteurs en matière de risques industriels.
- ◇ Les stratégies des entreprises et les conceptions du Ministère de l'environnement.
- ◇ Nos revendications CGT.

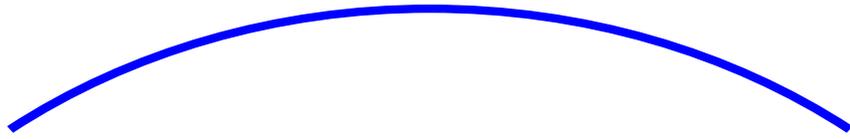
Pour qui :

Les élus et DS.

Durée : 1 jour

Lieu : Région

**Pour ce stage, merci de prendre contact
avec le référent de votre région.**



Référents



REFERENTS FNIC REGIONS

REGIONS	RÉFÉRENTS RÉGIONS NOMS / PRENOMS	SECRETÉNAIRE FÉDÉRAL EN CHARGE SUIVI DE RÉGION
LIMOUSIN	GREVET Olivier	GREVET Olivier
BOURGOGNE	BEROUD Thierry	ALLEGRE Serge
CENTRE	BONNIER Anne-Gaëlle	SELLINI Eric
NORD PAS DE CALAIS		BUFKENS Ludovic
MIDI PYRENEES	LEPINE Emmanuel	LEPINE Emmanuel
AUVERGNE	BANCEL Hervé	ALLEGRE Serge
ILE DE France	BARAN Françoise	BARAN Françoise
BRETAGNE	JANOT Christophe	JANOT Christophe
POITOU CHARENTES	JANOT Christophe	JANOT Christophe
CHAMPAGNE ARDENNES	SIECKER Ludovic	GREVET Olivier
LORRAINE	SCHAAB Alain	GREVET Olivier
FRANCHE COMTE	GREVET Olivier	GREVET Olivier
ALSACE	GREVET Olivier	GREVET Olivier
RHONE ALPES	CORGIER Michaël	ALLEGRE Serge
NORMANDIE	TAILLEUX Pascal	VALLETTE Dominique
PACA	RUSCONI Régine	LEPINE Emmanuel
PAYS DE LOIRE	AUVINET Jean-Pierre	JANOT Christophe
AQUITAINE	BARBE Dominique	VALLETTE Dominique
LANGUEDOC ROUSSILLON	LEPINE Emmanuel	LEPINE Emmanuel
PICARDIE	BLANCO Manuel	BLANCO Manuel

REFERENTS DEPARTEMENTAUX

Dpt	Nom / Prénom	Dpt	Nom / Prénom	Dpt	Nom / Prénom
1	ALLEGRE Serge	35	JANOT Christophe	67	LEOCADIE Cédric
2	BLANCO Manuel	36	BONNIER Anne-Gaëlle	68	GREVET Olivier
3	ALADENISE Benoît	37	CHRETIEN Christophe	69	CHAIX Didier
4	AYMES Régis	38	UGHETTO Bernard	69	LACAILLE Jacques
5	RUSCONI Régine	39	MILLOUX Gilles	69	CORGIER Michaël
6	RUSCONI Régine	40	BARBE Dominique	70	GREVET Olivier
7	CORGIER Michaël	41	BONNIER Anne-Gaëlle	71	ALLEGRE Serge
8	GREVET Olivier	42	CORGIER Michaël	72	AUVINET Jean-Pierre
9	LEPINE Emmanuel	43	BANCEL Hervé	73	BACARIA Yannick
10	GREVET Olivier	44	KERFONTAIN Sandie	74	CORGIER Michaël
11	LEPINE Emmanuel	45	BONNIER Anne-Gaëlle	75	BARAN Françoise
12	LEPINE Emmanuel	46	LEPINE Emmanuel	76	TAILLEUX Pascal
13	RUSCONI Régine	47	ROUSSEL Benoît	76	ANTONIOLI Alexis
14	VALLETTE Dominique	48	BUISSON Cyril	77	LEGENDRE Coralie
15	ALLEGRE Serge	49	BONENFANT Yannick	78	BARAN Françoise
16	JANOT Christophe	50	TAILLEUX Pascal	79	JANOT Christophe
17	JANOT Christophe	51	SIECKER Ludovic	80	BLANCO Manuel
18	BONNIER Anne-Gaëlle	52	GREVET Olivier	81	LEPINE Emmanuel
19	GREVET Olivier	53	JANOT Christophe	82	MANTECON Jean-Michel
21	BEROUD Thierry	54	GREVET Olivier	83	RUSCONI Régine
22	JANOT Christophe	55	GREVET Olivier	84	BERNARD Franck
23	GREVET Olivier	56	JANOT Christophe	85	VERVELLE Pascal
24	BARBE Dominique	57	SCHAAB Alain	86	JANOT Christophe
25	GREVET Olivier	58	DUCH Nicolas	87	GREVET Olivier
26	CORGIER Michaël	59	BUFKENS Ludovic	88	GREVET Olivier
27	LAMOTTE Christian	60	BLANCO Manuel	89	BEROUD Thierry
28	BONNIER Anne-Gaëlle	61	TAILLEUX Pascal	90	GREVET Olivier
29	JANOT Christophe	62		91	BARAN Françoise
30	BUISSON Cyril	63	CHEVALIER Michel	92	BARAN Françoise
31	LEPINE Emmanuel	64	ESPRIT Timothée	93	COLLEMINE Pascal
32	LEPINE Emmanuel	65	LEPINE Emmanuel	94	COLLEMINE Pascal
33	BARBE Dominique	66	BUISSON Cyril	95	BARAN Françoise
34	BUISSON Cyril	67			



Courriers de demandes de congé



Demande de congé de formation économique, sociale et syndicale

.....
.....
.....

.....
.....
.....
.....
.....

A....., le/...../.....

Madame la Directrice ou Monsieur le Directeur,

Conformément aux articles L.2145-5 et suivants du Code du Travail, j'ai l'honneur de vous demander l'autorisation de m'absenter de l'entreprise du [date de début de la formation] au [date de fin de la formation], en vue de participer à une formation économique, sociale et syndicale organisée par « La formation syndicale CGT » qui est un organisme agréé.

Je vous rappelle que conformément à l'article L 2145-6 du code du travail modifié par l'ordonnance N°2017-1386 du 22 Septembre 2017 (V), le salarié bénéficiant du congé de formation économique et syndicale a droit au maintien total par l'employeur de sa rémunération.

Dans l'attente d'une réponse favorable, recevez, Madame la Directrice ou Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

.....

Demande de congé de formation CSE / CSSCT

A adresser, à votre employeur, 30 jours à l'avance.

Vous devez vous assurer que votre demande a bien été reçue, soit par un récépissé de son dépôt, soit en l'envoyant par lettre recommandée avec accusé de réception.

Nom, prénom

Adresse

Madame la directrice / Monsieur le directeur

Nom de la société

Adresse

Code postal et ville

A....., le.....

Objet : Demande de congé de formation CSE ou CSSCT

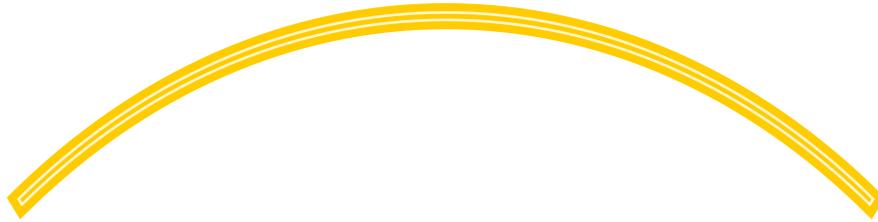
Madame la Directrice / Monsieur le Directeur,

Conformément à l'article L. 2315-16, L2315-17 et L2315-63 du Code du travail , j'ai l'honneur de vous demander l'autorisation de m'absenter de l'entreprise du (**préciser les dates de début et de fin de stage**), en vue de participer à un stage de formation économique, organisé par « La formation syndicale CGT » qui est un organisme agréé.

Je vous rappelle que le temps consacré à cette formation est pris sur le temps de travail et rémunéré comme tel.

Dans l'attente d'une réponse favorable, je vous prie d'agréer, Madame la directrice / Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

Signature



Bulletin d'inscription



INSCRIPTION FORMATION SYNDICALE

Je souhaite m'inscrire au stage

date du stage

Nom / Prénom

Syndicat



Mail perso.

A retourner à la FNIC CGT - Case 429 - 263, rue de Paris, 93514 Montreuil cedex - e-mail : contact@fnic-cgt.fr



